

PROGRAMME DE FORMATION

Dépendance et conduites addictives

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services confronté aux addictions dans leur contexte professionnel.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire les processus psychologiques, biologiques et sociaux à l'oeuvre dans les conduites de dépendance : tabac, alcool, toxicomanies diverses.

Identifier les conséquences pathologiques de la dépendance.

Utiliser des méthodes de prise en charge adaptées au regard du processus d'évolution de la dépendance.

Programme

Epidémiologie. Quelques statistiques.

Les différentes approches de la dépendance :

- Psychologique. Psychanalytique. Transgénérationnelle.
- Neurobiologique. Chimie de la dopamine dans le cerveau.
- Cognitivo-comportementale.

Conséquences pathologiques de la dépendance.

Composantes individuelles de la rencontre avec la dépendance.

Les différents états de la dépendance.

Injonction thérapeutique ou aide à la décision de changement. Entretien motivationnel.

Accompagner les personnes dépendantes. Stratégies de sortie. Suivi. Relation d'aide. Psychothérapies.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.